



C'EST SIMPLE,

TOUS DANS LE BAC JAUNE!

Bien les vider, inutile de les laver

Les déposer dans le bac, séparés les uns des autres





Bouteilles et flacons en plastique



Sacs, sachets, films, boîtes, pots, tubes et barquettes...

PAPIERS ET CARTONNETTES



Papiers, cartonnettes et briques alimentaires

FMBALLAGES EN MÉTAL -

Barquettes, canettes, boîtes, capsules, petits contenants



Sans bouchon ni couvercle





Bouteilles, flacons, pots et bocaux

et miroirs, ampoules...

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Votre sac doit être fermé et déposé dans un bac homologué

Pensez à :

- > sortir vos bacs la veille au soir du jour de collecte après 20 h ou le jour même à 5 h,
- > rentrer vos bacs lorsqu'ils sont vidés.



Déchets d'hygiène (couches, mouchoirs, lingettes...), petits objets, autres déchets

BIODÉCHETS



Pensez au compostage individuel ou collectif

POUR PLUS DE DÉTAILS: n'hésitez-pas à nous contacter





CARTONS BRUNS ET GROS CARTONS

À déposer dans une des 6 déchèteries :

Charnay-lès-Mâcon, La Roche-Vineuse, Mâcon, Romanèche-Thorins, Saint-Martin-Belle-Roche et Vinzelles.

ACCÈS SUR INSCRIPTION

+ D'INFOS :

Mâconnais-Beaujolais Agglomération
Direction des déchets ménagers et assimilés
124 rue du Grand Pré - ZAC de Sennecé-lès-Mâcon - 71 000 MÂCON
gestiondechets@mb-agglo.com ou 03 85 38 44 39 / www.mb-agglo.com

CITEO

© MBA / Conception : Cités Plume / Photos : Citeo, Adobe Stock, Shutterstock. Ne pas jeter sur la voie publiqu